

Commissariat général à la stratégie et à la prospective



Chaire
Santé

COLLOQUE

PROGRAMME

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective et la Chaire santé de Sciences Po

ont le plaisir de vous convier au colloque

Pourquoi et comment réguler les pratiques médicales ?

Mercredi 5 juin 2013 de 9h à 17h

Amphithéâtre Chapsal de Sciences Po
27 rue Saint-Guillaume - 75007 PARIS



Alors que tout patient peut penser que les pratiques médicales sont homogènes du fait même qu'elles reposent sur des données scientifiques, l'existence de variations des prises en charge bouscule cette idée. En effet, de nombreuses études pointent des disparités de pratiques médicales sous- ou sur-prescription très importantes entre professionnels et entre territoires.

Par exemple, selon un sondage réalisé en 2012 pour la Fédération hospitalière de France auprès de médecins hospitaliers et libéraux, plus d'un quart des actes diagnostiqués seraient inutiles, d'après les professionnels eux-mêmes. Ce déficit d'optimalité des actes entraîne non seulement des coûts non justifiés pour l'Assurance maladie mais accroît également les risques (infections nosocomiales, complications diverses) pour les patients.

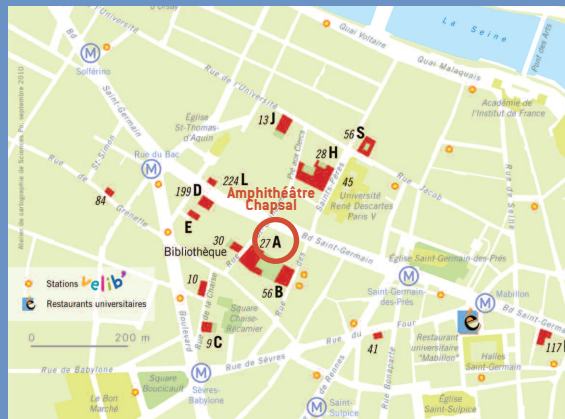
PROGRAMME
COMPLET
ET INSCRIPTIONS

http://www.strategie.gouv.fr/les_evenements_a_venir

- Pour tout renseignement :
Mathilde Reynaudi, Chargée de mission au département
Questions sociales
Tél. : +33 (0)1 42 75 62 64
- Contact Presse :
Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0)1 42 75 61 37 - Port. : +33 (0)6 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

INFOS PRATIQUES

Pour vous rendre au colloque
Métro : Lignes 12, 4 ou 10
Stations : Rue du Bac, Saint-Sulpice ou Sèvres-Baylone



Retrouvez les dernières actualités
du Commissariat général
à la stratégie et à la prospective sur :

- www.strategie.gouv.fr
- [CommissariatStrategieProspective](https://www.facebook.com/CommissariatStrategieProspective)
- [@Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective

18, rue de Martignac
75700 Paris SP 07
Tél. 01 42 75 60 00

Créé par décret du 22 avril 2013, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective se substitue au Centre d'analyse stratégique. Lieu d'échanges et de concertation, le Commissariat général apporte son concours au Gouvernement pour la détermination des grandes orientations de l'avenir de la nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental. Il contribue, par ailleurs, à la préparation des réformes décidées par les pouvoirs publics.

Enjeu à la croisée des questions de liberté de prescription, de qualité des soins et de régulation des dépenses, l'encadrement des pratiques médicales est perçu depuis longtemps comme un levier fondamental d'amélioration de l'efficacité du système de santé. La modification des pratiques a ainsi fait l'objet de nombreuses recommandations et dispositions réglementaires, notamment au travers des lois de financement de la sécurité sociale successives.

Toutefois, de larges marges de progrès demeurent.

Comment rendre la prescription et la réalisation d'actes plus pertinentes ? Telle sera la question en débat au cours de ce colloque.



9h00 Introduction du colloque

Hervé MONANGE, Adjoint du Commissaire général à la stratégie et à la prospective

Didier TABUTEAU, Responsable de la Chaire santé de Sciences Po

9h30 Table ronde 1 : Disparité des pratiques des professionnels médicaux : quelles réalités ?

Les données administratives concernant les actes et les prescriptions médicales permettent de mettre en évidence des disparités en matière de pratiques médicales. Ces divergences peuvent s'expliquer par l'état de santé des populations locales mais aussi par des raisons liées à l'offre locale combinée à des facteurs individuels. Quel constat peut-on dresser des écarts de pratique aujourd'hui ?

Animateur :

Pierre-Henri BRÉCHAT, Membre de la Chaire santé de Sciences Po

Interviendront :

Dominique POLTON, Directrice de la stratégie des études et des statistiques à la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

France VRIJENS, Expert statisticienne au Centre fédéral d'expertise des soins de santé, Belgique

Francis BONNET, Professeur d'anesthésie réanimation à l'université Pierre et Marie Curie, praticien hospitalier, membre du Conseil d'administration de la Société française d'anesthésie et de réanimation

René MORNEX, Professeur émérite et doyen honoraire de la faculté de médecine de Lyon, membre de l'Académie nationale de médecine, rapport du groupe de travail visant à "améliorer la pertinence des stratégies médicales" (avril 2013)

Discussion avec la salle

Pause

11h15 Table ronde 2 : Quels outils d'encadrement des pratiques pour quels effets ?

De nombreux pays ont adopté, dans l'objectif de modifier le comportement des professionnels, des modes de régulation multiples. Ils peuvent aller de la simple information des professionnels sur les bonnes pratiques à la nécessaire validation préalable de leurs prescriptions par des organismes extérieurs, à l'image des mécanismes de "pre-authorization" mis en place par les assureurs aux États-Unis. Quelles sont les stratégies menées en France ? Quel bilan peut-on en faire ?

Animateur :

Mathilde REYNAUDI, Chargée de mission au Commissariat général à la stratégie et à la prospective

Interviendront :

Marie GROSSET, Maître des requêtes en service extraordinaire, Conseil d'État

Gérard REACH, PU-PH, Service d'endocrinologie-diabétologie-maladies métaboliques, hôpital Avicenne, Bobigny

Bruno TOUSSAINT, Directeur de la revue *Prescrire*

Claude RAMBAUD, Présidente du Collectif interassociatif sur la santé (CISS)

Discussion avec la salle

12h45 Déjeuner libre

14h15 Table ronde 3 : Comment évaluer au mieux les pratiques des professionnels ?

L'évaluation et les retours d'information aux professionnels sur leur pratique sont des leviers majeurs d'efficacité. Ces mécanismes, pour être efficaces, doivent s'articuler à un effort de formation redoublé au sein du système de santé. Quels sont les outils mobilisables ? À partir d'exemples associatifs et étrangers, quels dispositifs innovants pourrait-on imaginer ?

Animateur :

Gilles DUHAMEL, Membre de la Chaire santé de Sciences Po

Interviendront :

Rémy BATAILLON, Directeur adjoint de la Direction de l'amélioration de la qualité et de la sécurité de la Haute autorité de santé (HAS)

Robert NICODEME, Professeur de médecine générale et président de la section formation et compétences, Conseil national de l'ordre des médecins

Guy BOUDET, Chef du bureau chargé de l'exercice, de la déontologie et du développement professionnel continu des professions de santé à la Direction générale de l'offre de soins (DGOS)

Una LANE, Directrice de la Direction inscription et revalidation du General Medical Council, Royaume-Uni

Mathieu ESCOT, Chargé de mission santé à l'UFC-Que Choisir

Discussion avec la salle

16h30 Conclusion

Jean-François GIRARD, Président du PRES Sorbonne Paris-Cité